CULHAT « LES BASSINETS » (PUY-DE-DÔME) ET VOUILLÉ « LES CHAVIS » (VIENNE), APPORT DE LA PROSPECTION AÉRIENNE ET DE LA COUVERTURE ORTHOPHOTOGRAPHIQUE GEOPORTAIL À LA DOCUMENTATION DES BÂTIMENTS DE TYPE ANTRAN

Anthony DENAIRE, Bertrand DOUSTEYSSIER et Pierre NOUVEL

INTRODUCTION

La plupart des constructions de type Antran ont été découvertes lors de prospections aériennes, ce qui est tout à fait normal compte tenu de leurs dimensions imposantes, de leur localisation au centre de vastes enclos et de l'ampleur des fosses et tranchées d'implantation de leurs poteaux qui ne manquent pas d'influer sur la couverture végétale. Les sites que nous présentons dans cette contribution ne font pas exception, ils ont été tous les deux découverts depuis le ciel.
Le premier, Culhat « Les Bassinets » dans le Puy-de-Dôme, est inédit (fig. 1). Il a été observé pour la première fois en avril 2019 lors d'un survol mené par B. Dousteyssier, puis photographié à plusieurs reprises.
Le second, Vouillé « Les Chavis », a lui aussi été inventé à la faveur d'une prospection aérienne au début des années 1990 (Ollivier et Pautreau, 1994). Ce site est depuis présent dans toutes les synthèses sur les bâtiments du Néolithique final du centre-ouest de la France. La mise en ligne de nouvelles images sur le site Geoportail[1] en 2011 a permis de compléter largement les informations publiées précédemment (Fouéré *et al.*, 2018).

CULHAT « LES BASSINETS », UN NOUVEAU BÂTIMENT DE TYPE ANTRAN

La commune de Culhat est située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Clermont-Ferrand, sur la rive droite de l'Allier. Le site des « Bassinets » est d'ailleurs implanté à une centaine de mètres d'un paléochenal de cette rivière.
Les photographies prises lors des survols de 2019 montrent la présence d'un grand bâtiment enchâssé dans un système de palissades délimitant plusieurs enclos (fig. 2).

Le bâtiment des « Bassinets »

De plan quadrangulaire avec les angles arrondis, le bâtiment mesure près de 72 m de long pour une largeur tournant autour de 16 m (fig. 3). Il est orienté selon un axe ouest-sud-ouest – est-nord-est.
L'espace interne est divisé en deux nefs par une rangée de neuf forts trous de poteaux. Les parois sont fondées sur un double système comprenant une tranchée de palissade externe doublée par une rangée de trous de poteau situés à 2/2,5 m en retrait. Certains de ces poteaux semblent reliés par une tranchée qui se devine ponctuellement.
Le rythme des poteaux centraux n'est pas régulier. Trois d'entre eux sont rapprochés sur une longueur d'à peine plus de 7 m dans la partie ouest du bâtiment, tandis que les autres s'égrènent tous les 6 à 10 m. Ce groupe de trois poteaux est complété par deux autres poteaux disposés de manière à former un motif en croix. Il est tentant de voir dans ce système un renfort pour supporter un étage ou un grenier. Il faut noter que deux des ouvertures latérales sont localisées juste en avant de ce dispositif.
D'autres poteaux en plus de la rangée centrale sont visibles dans l'emprise du bâtiment. S'il est possible que certains n'aient rien à voir avec le bâtiment du Néolithique final, la plupart semblent participer au compartimentage interne de l'espace. En effet, par trois fois, un poteau central est encadré par deux poteaux latéraux légèrement décalés vers l'ouest. Ils forment ainsi des dispositifs rappelant les tierces des maisons danubiennes et matérialisent la présence de cloisons et/ou signalent la présence d'un étage. En l'état, ces tierces séparent deux espaces, l'un long de 15,5 m, l'autre de 18 m.

[1] https://www.geoportail.gouv.fr/

Bien entendu, un tel découpage reste spéculatif et on ne peut exclure un télescopage des plans de deux bâtiments reconstruits au même endroit comme cela est envisagé sur d'autres sites (Courty *et al.*, 2016). Le possible doublement d'un des poteaux centraux pourrait être interprété dans ce sens, à moins d'y voir les traces d'une réparation ou d'un renfort ponctuel.

Le pignon ouest de cette maison est légèrement oblique par rapport à l'axe longitudinal de la construction. L'autre pignon se termine par une abside à peine esquissée et est muni d'une ouverture axiale aisément reconnaissable à l'interruption de la tranchée de palissade qui se raccorde aux deux trous de poteau internes qui encadrent cette ouverture.
Six autres portes sont identifiables, deux sur le mur gouttereau nord, quatre au sud. Au nord, une de ces portes se présente sous la forme d'une simple interruption de la tranchée périphérique, ce qui interroge sur sa réalité. La seconde est clairement marquée par une excroissance de la tranchée de palissade qui forme une sorte de chicane. Ces deux portes s'ouvrent sur l'enclos accolé au nord du bâtiment, de part et d'autre d'une rangée de poteaux compartimentant l'espace enclos.
Trois des quatre ouvertures percées dans le long mur sud s'ouvrent sur le petit enclos accolé à ce mur. Toutes se présentent sous la même forme : un retour de la tranchée périphérique qui rejoint les trous de poteau internes.

Les enclos

Deux enclos matérialisés par une tranchée de palissade s'appuient sur les murs gouttereaux du bâtiment. Celui localisé au sud est quasi complet, celui se développant au nord n'est que partiellement reconnu.
L'enclos sud présente un plan légèrement trapézoïdal. Sa grande base, le long du bâtiment, mesure 36 m de long environ, sa petite base 33 m ; avec une hauteur de 18 m environ, il couvre une surface d'environ 620 m^2, soit deux fois moins que l'enclos nord, du moins dans la configuration la plus réduite que l'on puisse restituer. Ce second enclos est divisé par une rangée de poteaux en deux parties inégales.
La palissade de l'enclos sud est, semble-t-il, interrompue, mais il n'est pas possible de trancher entre véritable accès et artéfact lié à la lecture du cliché.

De l'angle nord-est de l'enclos nord, part une rangée de poteaux dont on perd la trace après une soixantaine de mètres de développement. Il s'agit peut-être d'un système de refend de l'espace interne d'un enclos encore plus vaste qui entourait l'ensemble à l'imitation de ce que l'on connaît ailleurs (fig. 5). Selon cette hypothèse, les quelques poteaux repérés à une centaine de mètres au nord-est du bâtiment pourraient appartenir à une telle enceinte. Quelle que soit la géométrie retenue pour cette dernière, elle atteindrait plusieurs hectares.

Le type Antran dans la plaine de Limagne

L'appartenance du bâtiment de Culhat au type Antran ne demande pas de longs développements tant son architecture rentre parfaitement dans ce canon. Il en va de même pour le système d'enclos qui l'encadre.
Ce n'est pas la première fois que ce type de construction est signalé dans la plaine de Limagne. Une précédente découverte réalisée également lors d'une prospection aérienne menée sur la proche commune des Martres-d'Artière, sur la rive gauche de l'Allier, avait déjà été identifiée comme telle (Saintot *et al.*, 2018, fig. 6). Si son plan est un peu moins lisible, elle combine, comme à Culhat, des rangées de forts trous de poteau internes et, au moins sur deux côtés, une tranchée de palissade externe (fig. 4) ; autre point commun, le plan à deux nefs. Le système de quinconce de poteaux visible sur le long côté nord n'a rien d'incongru pour un bâtiment de type Antran si on considère que ceux de la rangée externe auraient pu initialement être inclus dans une tranchée, mais qui aurait été partiellement gommée par l'érosion. L'orientation ouest – est de ce bâtiment peut faire douter de son attribution au type Antran qui suit habituellement un axe sud-ouest – nord-est, mais ce serait oublier que celui des Fontaines d'Ozillac suit aussi le même axe (Fouéré *et al.*, 2014).
Plusieurs autres anomalies sont visibles sur la parcelle où se trouve le bâtiment des Martres-d'Artière, mais la plupart se rapportent à une occupation plus récente et aucun enclos néolithique n'a pu être identifié.

Sans fouille, l'appartenance de cette maison au groupe « Antran » reste hypothétique, mais si, d'aventure, elle relevait de ce type, elle en serait une des plus grandes représentantes avec une longueur estimée d'environ 100 m et une largeur de 18 m.

VOUILLÉ « LES CHAVIS »

La commune de Vouillé est située à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Poitiers. Contrairement au site inédit de Culhat, celui des « Chavis » est connu depuis le début des années 1990. Dans la publication de 1994, il est question d'un grand bâtiment (*Vouillé 1*) d'une soixantaine de mètres de long, que les auteurs rapprochent à juste titre de la maison d'Antran (Ollivier et Pautreau, 1994). Il est installé au centre d'un vaste enclos délimité par une rangée de poteaux. Plusieurs rangées de poteaux laissent envisager la présence de compartimentages de ce vaste enclos. Un second enclos, fondé sur tranchée de palissade, est accolé au bâtiment.
En 2018, un nouveau plan du site est succinctement publié sous forme de vignette (Fouéré *et al*, 2018). Grâce aux orthophotographies publiées sur le site Géoportail, les auteurs ont ainsi repéré de nombreux autres vestiges, en particulier un second enclos entourant un très grand bâtiment (*Vouillé 2*) et deux autres constructions sur poteaux (*Vouillé 3 et 4*).
Parallèlement, l'un d'entre nous a travaillé sur le même fonds dans le cadre d'une recherche sur la région (Nouvel et Izri, 2015, vol. 1, fig. 8), il nous a donc paru opportun d'en présenter les résultats, complétant ainsi les précédentes publications.

Vouillé 1 – le bâtiment et son enceinte (fig. 5)

Il s'agit d'un très grand bâtiment quadrangulaire de type Antran orienté sud-ouest – nord-est. Son pignon sud-ouest est légèrement arrondi tandis que son pignon nord-est est plus rectiligne. Ce dernier est, comme une des extrémités de la maison de Culhat, légèrement oblique par rapport à l'axe longitudinal de la maison.
Ses dimensions sont gigantesques avec une longueur atteignant la centaine de mètres et une largeur d'environ 17,5 m, ce qui en fait un des bâtiments de type Antran les plus grands connus avec celui de Moulin-sur-Céphons (Fouéré *et al.*, 2018 ; Hamon *et al*, 2018).
De manière classique pour ce type de bâtiment, l'espace interne est divisée en deux nefs. Ses parois reposent sur un double système de trous de poteau interne et d'une tranchée de palissade externe. Certains trous de poteau de la rangée interne semblent reliés par une tranchée.

À hauteur du premier et du second poteau central de l'extrémité sud-ouest, les poteaux de parois sont doublés par une seconde rangée de poteaux observée sur une quinzaine de mètres. Le premier poteau central semble associé à plusieurs autres poteaux et à une sorte de petite tranchée disposée perpendiculairement par rapport à l'axe longitudinal de la construction. De tels renforts et ajouts pourraient signaler la présence d'un niveau supérieur. Un système équivalent semble se deviner à l'autre extrémité, mais cette partie est trop peu lisible pour en pousser la description.
Toujours en partant de l'extrémité sud-ouest du bâtiment, deux forts trous de poteau sont visibles dans la quatrième travée. Ils ont été placés contre les parois, suggérant là-aussi la présence d'un dispositif architectural particulier, éventuellement en rapport avec un étage.
D'autres taches visibles sur les clichés évoquent de petites tranchées de fondation qui pourraient être des refends de l'espace interne, mais sans certitude.

Les cinq ouvertures reconnues s'ouvrent toutes sur le mur gouttereau sud, quatre sur l'intérieur de l'enclos accolé au bâtiment, la dernière à une dizaine de mètres à l'est du raccord entre cet enclos et le bâtiment.
Quatre de ces entrées sont marquées par un retour de la tranchée périphérique qui rejoint alors les trous de poteau internes. Les deux portes du milieu semblent encadrées par un système d'antes, leur voisine à l'est précédée par un dispositif en chicane.

Les enclos de Vouillé 1

Comme à Culhat, l'enclos sud est délimité par une tranchée de palissade en tout point identique à celle qui ferme la maison. De plan trapézoïdal avec une grande base qui correspond au mur de la maison, il couvre une surface de plus de 1300 m^2. Au moins un mur de refend sur poteaux est visible. Il sépare une surface de 380 m^2 au sud-ouest. Un ou deux autres refends se devinent éventuellement ; ils s'appuyaient sur les montants sud des deux portes les plus au nord.
Le bâtiment 1 de Vouillé est muni au nord d'un second enclos circonscrit par une rangée de trous de poteau. Cet enclos n'est que partiellement reconnu. Il mesure 42,5 m de large au maximum pour une longueur au niveau de la maison de 62 m environ, soit une surface d'un peu moins de 2400 m^2. Il est

lui aussi divisé en deux parties de 750 m² et 1650 m² environ par une rangée de poteaux. Il n'est pas impossible qu'un ou deux autres murs de refend existent plus au nord-est, mais cela reste difficile à lire sur les clichés disponibles.
Ce bâtiment et ses deux enclos contigus sont inclus dans un plus vaste enclos matérialisé par une palissade fondée sur des trous de poteau individuels. Les angles sont arrondis et les côtés sont légèrement en arc de cercle. L'espace ainsi délimité mesure environ 262 x 199 m et couvre une surface de plus de 5 ha.
La grande maison n'occupe pas tout à fait le centre géométrique de ce vaste enclos qui doit être placé entre le milieu de la paroi nord et ce qui semble être une grande fosse, quelques mètres plus loin vers le nord.

Plusieurs dispositifs fondés sur des poteaux pourraient correspondre à des accès. Le plus imposant se présente sous la forme d'un demi-cercle de 26 m de rayon. Il est tentant d'y voir une sorte d'avant-cour formant une entrée monumentale. Elle est légèrement décentrée par rapport au milieu du côté de l'enceinte marqué par un léger renflement, mais située plus ou moins dans l'axe de la grande maison.
Trois autres possibles dispositifs d'entrée sont visibles le long des côtés sud et est de l'enceinte. Deux sont constitués de courtes rangées de poteaux, le dernier d'une sorte de chicane également fondée sur poteaux. Ils témoigneraient de l'aménagement de poternes.

L'espace interne est compartimenté par plusieurs palissades matérialisées par des trous de poteau qui s'appuient sur le bâtiment central. Vers l'est, on note la présence d'une palissade qui relie le coin nord-ouest du bâtiment au côté sud de l'enceinte. De rares poteaux plus au sud suggèrent qu'un dispositif similaire pourrait exister entre l'angle sud-ouest du bâtiment et ce même côté de l'enceinte, formant une sorte de couloir en entonnoir reliant ce que l'on propose d'identifier comme une entrée monumentale et le pignon sud-ouest du bâtiment. Cela demande toutefois à être confirmé.
Deux autres palissades relient le pignon sud-ouest avec cette fois les longs côtés nord et sud de l'enceinte. La palissade sud aboutit sur le dispositif en chicane précédemment décrit.
D'autres systèmes de refend existent probablement dans la moitié est de cet enclos comme semblent l'indiquer de courtes rangées éparses de poteaux, mais cela reste hypothétique, d'autant que certaines peuvent appartenir à des bâtiments. En effet, au moins cinq constructions sur poteaux ont été implantées dans l'emprise de cet enclos, trois à l'ouest de la maison 1, deux au sud-est. Ils sont tous de plan rectangulaire. Un est muni d'un support interne, les autres en sont apparemment dépourvus. Le plus grand mesure 18,5 m de long, le plus petit 8,5 m. La largeur, en revanche, varie peu : entre 6,4 et 6,8 m. Leur orientation est variable : sud-ouest – nord-est, nord-ouest – sud-est et ouest – est.
Au moins deux autres bâtiments similaires sont attestés plus à l'ouest, en dehors du grand enclos. Le seul qui soit complet mesure 12 x 9,3 m et suit un axe ouest – est.

Au nord, se développe un second enclos (fig. 5, Vouillé 5) qui semble s'appuyer sur la paroi nord de l'enclos entourant la maison de type Antran. On note les traces d'un bâtiment sur poteaux. De plan rectangulaire, il est muni d'un poteau interne et mesure 9 m de large environ.

Vouillé 2

À une cinquantaine de mètres au nord-ouest de l'enclos n° 1, se trouve un second enclos de plan ovale. Il est conservé sur plus d'une centaine de mètres de long pour une largeur de 145 m environ. Si on considère que ces vestiges représentent la moitié de l'ouvrage originel, on peut restituer une surface de plus de 2,5 ha.
Le bâtiment repéré au centre de cet enclos est orienté selon un axe très proche de la maison 1. De plan quadrangulaire, c'est aussi une très grande construction puisque la longueur conservée dépasse 70 m pour une largeur de 12,5 m.
Il est muni de deux nefs séparées par de gros poteaux. Les parois sont fondées sur une simple rangée de poteaux. Aucune tranchée périphérique n'est visible. Ce bâtiment s'écarte donc du type Antran et rappelle par cette architecture plus simple, mais en plus grand, celle des maisons 3 et 4 ou encore celle du bâtiment découvert à Airvault « Fief Baudoin » dans la Vienne (Champême, 1998).
Quelques trous de poteau ont été repérés dans l'enclos, ils peuvent appartenir tout autant à des bâtiments arasés ou non visibles qu'à un système de palissades internes.

Vouillé 3 et 4

Au sud-est de l'enclos 1, deux grands bâtiments à deux nefs séparées et aux parois fondées sur poteaux se distinguent clairement sur les clichés. Leur architecture rappelle celle de certaines petites constructions situées dans l'enclos 1 et surtout celle du grand bâtiment de *Vouillé 2*. Leur orientation nord-ouest – sud-est diverge toutefois de ce dernier.
Ils mesurent une quarantaine de mètres de long environ pour une largeur de près de 10 m.
D'autres trous de poteau sont visibles entre ces deux constructions, mais il n'est pas possible de préciser s'il s'agit des vestiges d'une troisième construction ou d'un autre dispositif.

Faute de recoupements, il est impossible de préciser si tous ces dispositifs, bâtiments et enclos sont contemporains ou non. Les orientations divergentes de certains bâtiments (n° 3 et 4) sont des arguments difficilement utilisables quel que soit le point de vue retenu (synchronie ou diachronie).

EN GUISE DE CONCLUSION

Menée en avion ou depuis son ordinateur personnel en parcourant les images mises à disposition par Géoportail et les autres sites d'imagerie, l'apport de la prospection aérienne à l'étude des bâtiments de type Antran est indéniable. Et si ce type d'approche ne remplace pas une fouille extensive, elle permet tout de même d'apporter rapidement des informations précieuses et précises sur ce type d'architecture et surtout sur l'environnement immédiat et un peu plus lointain de ces bâtiments qui sont, comme c'est d'ailleurs la norme dans une large partie du nord de la France au Néolithique final, enchâssés dans des systèmes d'enclos parfois très étendus (Tinévez *et al.*, 2004 ; Desbrosse et Peltier, 2010). Ces enclos sont souvent compartimentés par des palissades qui distribuent la circulation au sein de ces espaces.
L'apport principal de la découverte de la maison de Culhat est de confirmer l'extension du type Antran à la plaine de Limagne et ajoute un argument supplémentaire pour voir dans le plan plus discutable des Martres-d'Artière un tel bâtiment.

Les dimensions du bâtiment central de Vouillé 1 sont impressionnantes avec une centaine de mètres de long et surtout une largeur de près de 18 m – celle de Culhat avec ses 16 m est à peine plus modeste – qui laisse songeur quant aux dimensions et à la qualité des poutres employées et à la maîtrise des charpentiers qui ont œuvré et dont le savoir-faire dépasse probablement celui nécessaire pour réaliser des constructions vernaculaires plus modestes. Cette question du degré de spécialisation des constructeurs des maisons pré- et protohistoriques est un sujet délicat et, faute d'indices directs, il faut souvent utiliser des arguments indirects et faire appel à des référentiels externes pour essayer d'y répondre, comme les travaux sur les loges subactuelles du Centre-Ouest ou de Bretagne (Épaud, 2009). Autant dire que cette question relève souvent plus de l'appréciation personnelle que d'une argumentation implacable, mais il faut bien reconnaître que si les reconstitutions avancées sont proches de la réalité (Fouéré *et al.*, 2018), l'ampleur de tels chantiers n'ont sans doute qu'un lointain rapport avec les moyens mis en œuvre pour la construction des bâtiments plus étroits comme les maisons danubiennes, mêmes les plus grandes.

Enfin, même si la découverte de Culhat et le réexamen des données disponibles pour Vouillé n'apportent que peu d'éléments nouveaux à cette discussion, nous nous permettons de revenir sur la nature de ces bâtiments et d'insister sur le fait qu'ils ne sont probablement pas isolés. Au contraire, même si la démonstration de la contemporanéité est difficile, sinon impossible à faire en l'état de notre documentation, il semble que ces grands bâtiments sont potentiellement contemporains d'autres constructions qui peuvent tout autant être considérées comme des habitations (Vouillé et Moulins-sur-Céphons ; Hamon *et al.*, 2018). L'idée d'habitations collectives n'est dès lors plus la seule hypothèse qui doive être testée (Fouéré *et al.*, 2018, p. 315). Un regard porté par nos collègues travaillant sur d'autres horizons chronologiques ou géographiques y verrait sans doute autre chose, notamment une construction élitaire dont la maison dite de la Dame de Vix est sans doute la plus belle illustration (Chaume et Mordant, 2011).

BIBLIOGRAPHIE

CHAMPÊME L.-M. (1998) – Le bâtiment sur poteaux du Fief Baudoin (Airvault, Deux-Sèvres), In : X. Gutherz, R. Joussaume (dir.) *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Actes du 21e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 14-16 oct. 1994, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoise (Mémoire XV), p. 297-306.
CHAUME B., MORDANT C. (2011) – Le complexe aristocratique de Vix. Nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du mont Lassois, Dijon, *Éditions Universitaires de Dijon*, (Arts, Archéologie et Patrimoine), 2 volumes.
COURTY H., FROMONT N., LEROUX G., FILLON D., FORRÉ P., ARD V. (2016) – Un nouveau bâtiment de type Antran en Centre-Ouest : présentation préliminaire du site des « Choffaux » à Louresse-Rochemenier (Maine-et-Loire), in *Internéo 12 – 2018* (Saint-Germain-en-Laye, 26 nov. 2016), Association pour les Études Interrégionales sur le Néolithique / Société Préhistorique Française (Journée d'Information 12) p. 179-187.
DESBROSSE V., PELTIER V. (2010) – Pont-sur-Seine, Le Haut de Lanoy : premier aperçu des fouilles 2009 et 2010 , in *Internéo 8 – 2010* (Paris, 20 nov. 2010), Association pour les Études Interrégionales sur le Néolithique / Société Préhistorique Française (Journée d'Information 8), p. 111-115.
ÉPAUD F. (2009) – Approche ethnoarchéologique des charpentes à poteaux plantés : les loges d'Anjou-Touraine », *Archéologie médiévale*, 39, p. 121-160.
FOUÉRÉ P., PÉREZ P., LESUEUR F. (2018) – Les grands bâtiments artenaciens de type « Antran » : essai de restitution architecturale sur la base des fouilles du site de « Beauclair » à Douchapt (Dordogne), in O. Lemercier, I. Sénépart, M. Besse, C. Mordant (dir.) *Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et dans les régions voisines*, actes des 2e Rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente (Dijon, 19-21 nov. 2015), Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, p. 313-318.
FOUÉRÉ P., ROUSSEAU J., VACHER S., DURAND G. (2014) – Un bâtiment néolithique de type Antran aux Fontaines d'Ozillac (Charente-Maritime), *Bulletin de l'Association des Archéologues de l'Aunis,* 41, p. 14-19.
HAMON T., RODOT M.-A., BAPST B., BOURNE S., HULIN G., LINTON J., ROUSSELET O., WEISSER S., BRAGUIER S. (2018) – Le gisement des « Vaux » à Moulins-sur-Céphons (Indre) : de « l'espace habité » à « l'espace exploité », in O. Lemercier, I. Sénépart, M. Besse, C. Mordant (dir.) *Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et dans les régions voisines*, actes des 2e Rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente (Dijon, 19-21 nov. 2015), Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, p. 297-312
NOUVEL P., IZRI S. (2015) – *Dépouillement des misions orthophotographiques, Charente (16), Charente-Maritime (17), Deux-Sèvres (79) et Vienne (86)*, rapport 2015, UMR 6249 Chrono-environnement, Besançon, 6 volumes, 2495 p.
OLLIVIER A., PAUTREAU J.-P. (1994) – Une construction de type Antran : les Chavis à Vouillé (Vienne), *Bulletin de la Société préhistorique française,* 91, p. 420-421.
SAINTOT S., CABANIS M., POUENAT P., VALLAT P. (2018) – Évolution des formes d'habitations, territoires et contextes environnementaux du Ve au IIIe millénaire av. J.-C. en Auvergne, in O. Lemercier, I. Sénépart, M. Besse, C. Mordant (dir.) *Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et dans les régions voisines*, actes des 2e Rencontres Nord-Sud de Préhistoire récente (Dijon, 19-21 nov. 2015), Toulouse, Archives d'Écologie Préhistorique, p. 171-185
TINÉVEZ J.-Y., NICOLAS É., BECUWE A., MARGUERIE D., BERNARD V., QUERRÉ G., THIBAUDEAU C., DIETSCH M.-F., FONTUGNE M., avec la collaboration de GUYODO J.-N., GEBHARDT A., DUPRÉ M. (2004) – *Le site de La Hersonnais à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) : un ensemble de bâtiments collectifs du Néolithique final*, Paris, Société préhistorique française (Travaux 5), 172 p.

Anthony DENAIRE
Université de Bourgogne / UMR 62984
4, boulevard Gabriel, 21130 Dijon
anthony.denaire@u-bourgogne.fr

Bertrand DOUSTEYSSIER
Université de Clermont-Ferrand / USR 3550
4, rue Ledru, 63057 Clermont-Ferrand
bertrand.dousteyssier@uca.fr

Pierre NOUVEL
Université de Bourgogne / UMR 62984
4, boulevard Gabriel, 21130 Dijon
pierre-stanislas.nouvel@u-bourgogne.fr

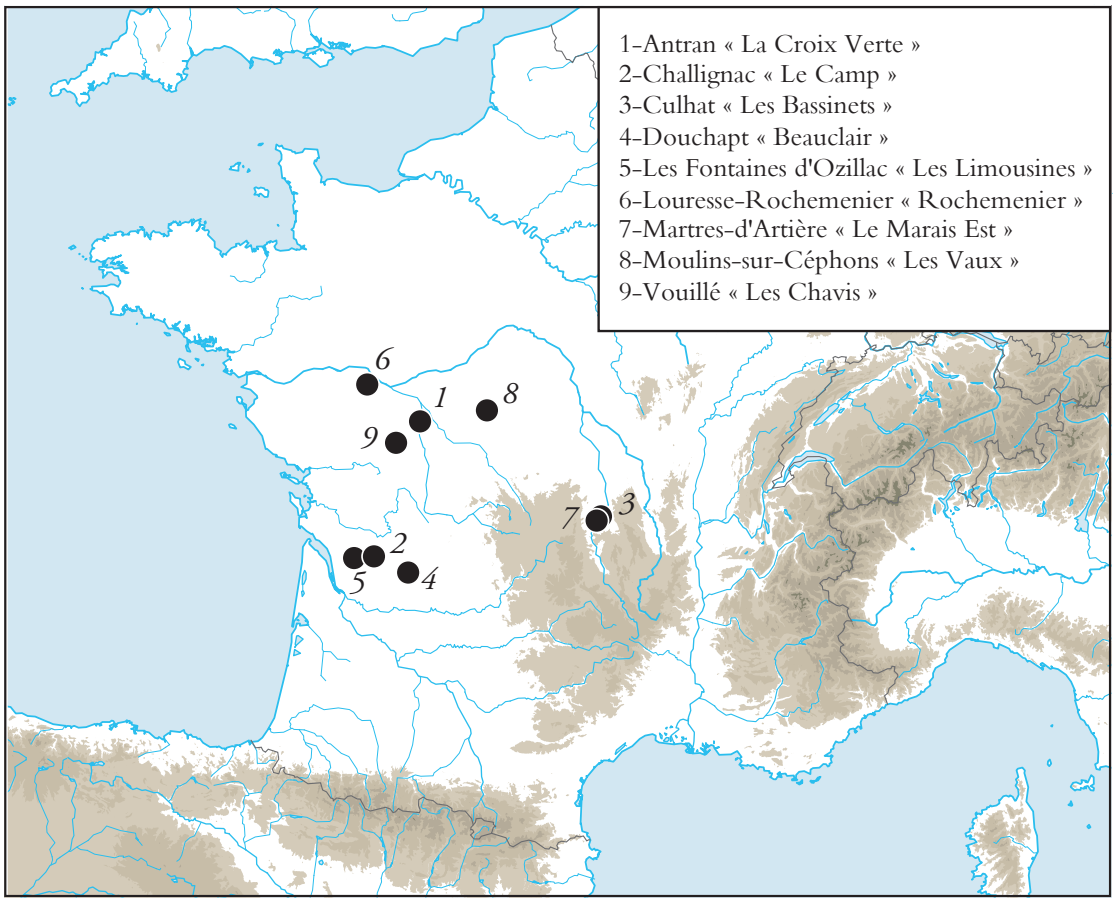

Fig. 1 – Carte de localisation des bâtiments de type Antran (d'après Fouéré *et al.*, 2018, fig. 1 complétée).

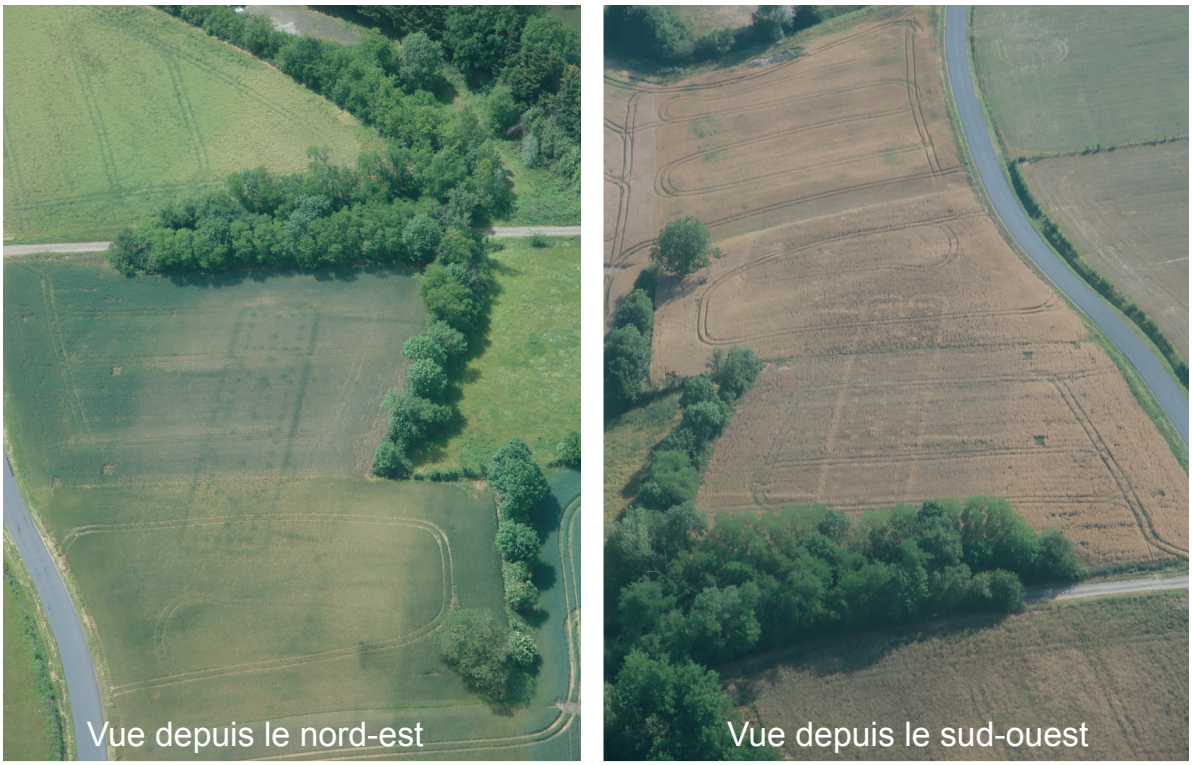

Fig. 2 – Vue du bâtiment de Culhat « Les Bassinets » (cliché B. Dousteyssier).

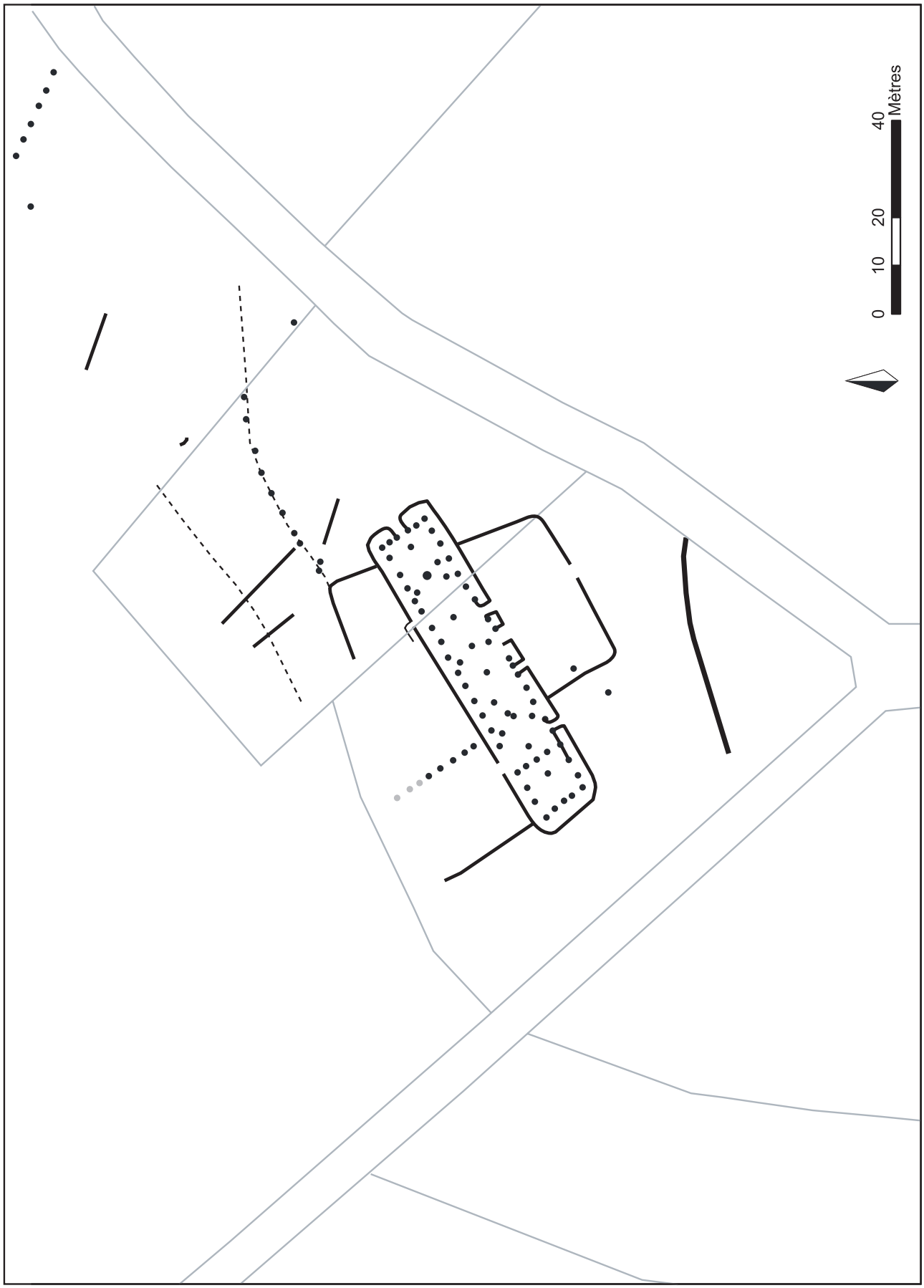

Fig. 3 – Plan du site de Culhat « Les Bassinets » d'après les photographies aériennes (DAO B. Dousteyssier et A. Denaire).

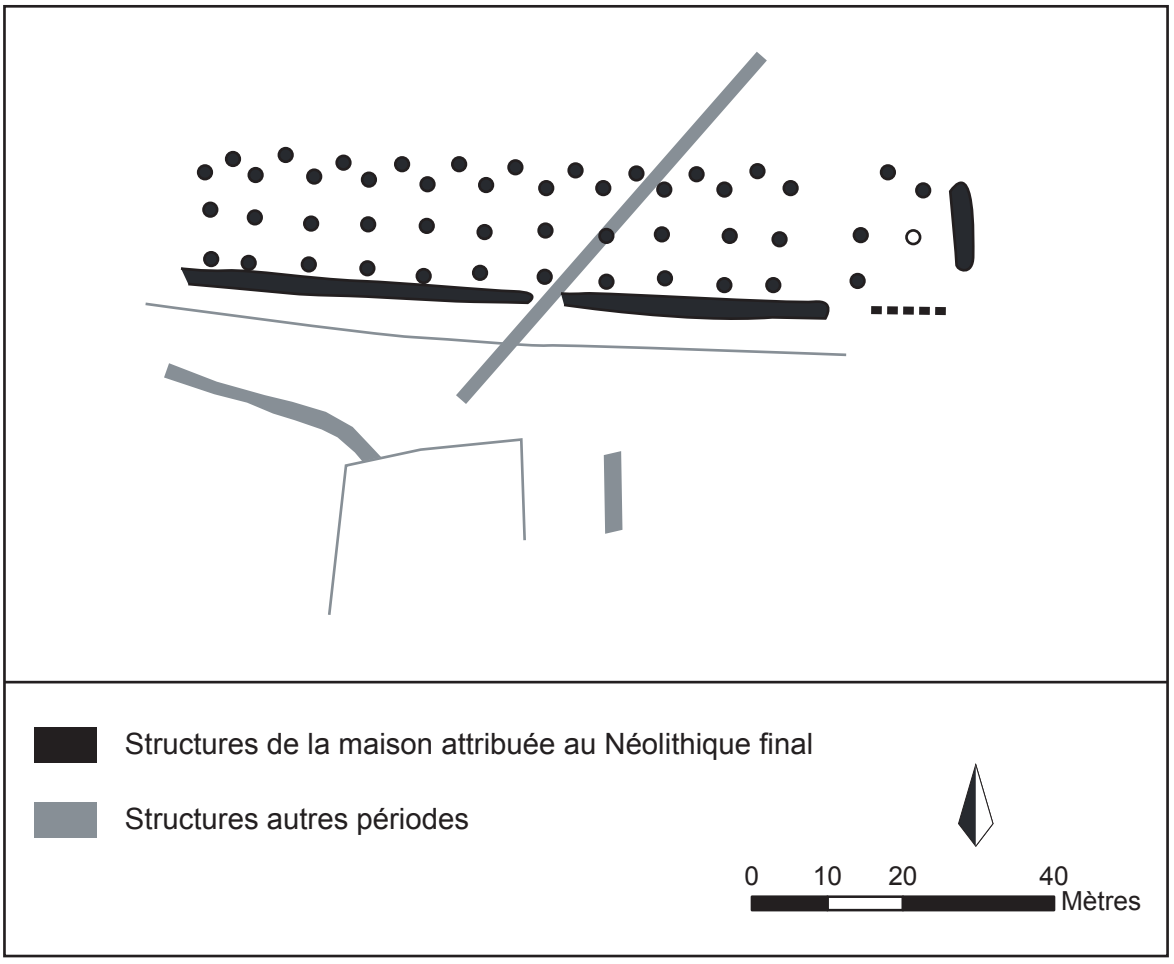

Fig. 4 – Vue et plan du site des Martres d'Artière « Le Marais Est » (DAO B. Dousteyssier d'après ses photographies aériennes).

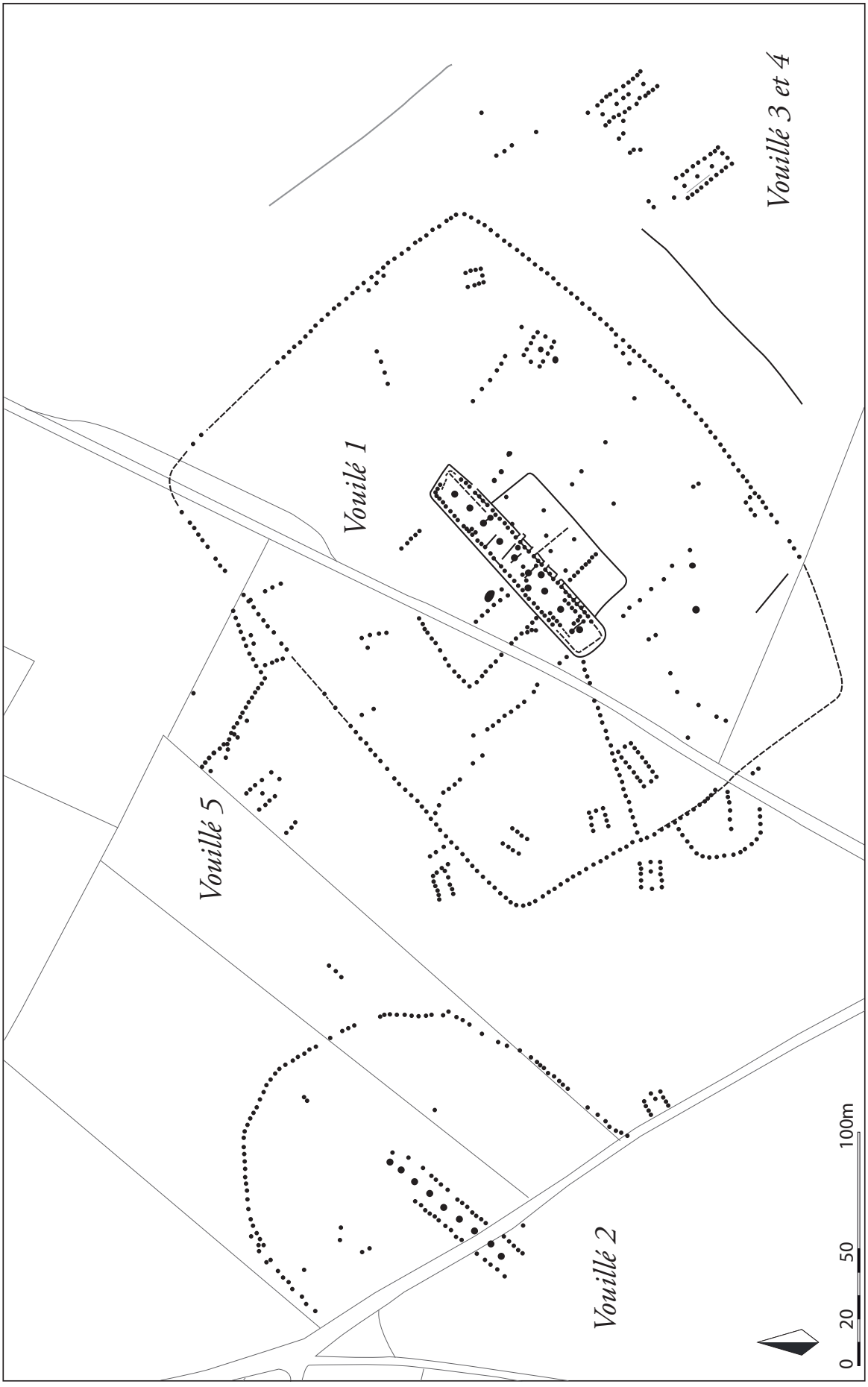

Fig. 5 – Plan du site de Vouillé « Les Chavis » d'après les vues aériennes publiées sur le site Geoportail.gouv.fr (DAO P. Nouvel et A. Denaire).